Cap
sur ma
transition!

LE TUTORAT POUR RÉPONDRE AU BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ADULTES

1. Description de la mesure

Les périodes de tutorat constituent des moments d'accompagnement individualisé ou en groupe, intégrés à l'horaire scolaire des élèves. Ces périodes, organisées de manière hebdomadaire à la même journée et à la même heure pour tous les groupes, sont obligatoires lorsque les élèves y sont convoqués. Dès la journée d'accueil, chaque élève est assigné à un tuteur ou une tutrice, un enseignant ou une enseignante de référence, qui assure un suivi régulier de son développement académique et psychosocial tout au long de la session. Le tuteur ou la tutrice effectue notamment le suivi des résultats scolaires, des présences (ou absences) et des comportements en classe, tout en assurant le lien avec les parents. Par ailleurs, il ou elle aide l'élève à résoudre les problèmes qu'il rencontre au quotidien. Enfin, ces périodes offrent également l'opportunité d'animer des ateliers d'information ou de prévention, où différentes personnes intervenantes viennent aborder des ateliers visant à répondre aux besoins actuels des élèves.

2. Principaux besoins en matière de transition auxquels cette mesure répond

- **Établir des liens significatifs et appartenir à une communauté**
- **Bénéficier de soutien scolaire et de mesures d'adaptation**
- **S'approprier le métier d'élève**
- **Démystifier et mieux connaître le futur contexte d'études**
- **Apprendre à gérer l'incertitude, l'anxiété et les sources de stress**

3. Force ou originalité de cette mesure

Des résultats d'une évaluation récente montrent que cette mesure crée un lien privilégié entre l'élève et son tuteur ou sa tutrice, renforçant la confiance qu'il a à l'égard de l'école, de sa classe et du personnel. Les élèves se sentent valorisés et considérés, ce qui facilite l'accès aux ressources professionnelles, notamment en santé mentale. Par ailleurs, la possibilité de participer à des ateliers sur des sujets délicats permet d'obtenir des informations importantes dans un cadre sécurisant et accessible. De plus, la période de tutorat offre au personnel enseignant l'opportunité de suivre de manière globale l'expérience des élèves tant sur le plan scolaire que dans d'autres sphères de leur vie. Une concertation bihebdomadaire entre enseignants-tuteurs ou enseignantes tutrices a également été instaurée, permettant d'échanger sur la situation des élèves, de mieux préparer leur accompagnement lors de ces périodes et de faciliter leur orientation vers d'autres personnes intervenantes de l'école.

Cap sur ma transition!

4. Recommandations pour les établissements scolaires qui souhaitent s'en inspirer

- **Intégration structurée à l'horaire :** Planifier les périodes de tutorat à une journée et une période fixe dans l'horaire, garantissant ainsi une régularité et une stabilité pour les élèves et le personnel enseignant.
- **Reconnaissance dans la tâche enseignante :** Ajouter la période de tutorat dans la charge de travail du personnel enseignant afin d'assurer sa légitimité et de permettre une implication adéquate. Une période de concertation entre collègues devrait également être prévue pour favoriser l'échange d'informations et le suivi des élèves.
- **Regroupement des élèves en « groupes tuteurs » :** Assigner plusieurs élèves à un même enseignant-tuteur ou enseignane-tutrice, permettant ainsi de créer un cadre de référence stable et facilitant la participation collective aux ateliers d'information et de prévention.
- **Adhésion de l'équipe-école :** L'ensemble du personnel doit être convaincu de la pertinence de cette mesure et s'engager dans sa mise en œuvre pour en assurer le succès. Cette adhésion repose sur une sensibilisation aux bénéfices du tutorat et à son influence sur la réussite et le bien-être des élèves.
- **Mise en place d'un comité de tutorat :** Créer un comité responsable de la planification des périodes de tutorat, de la formation et de l'accompagnement du personnel, ainsi que du développement et de l'actualisation des ateliers en fonction des besoins des élèves.
- **Encadrement de la participation des élèves :** Prévoir un cours immédiatement après la période de tutorat afin d'assurer la présence des élèves et de limiter les absences.

Voir la capsule vidéo

Baril, D., Duranleau, C., Rousseau, N. et St-Vincent, L.-A. (2025). *Le tutorat pour répondre au besoin d'accompagnement des jeunes adultes.* Développé dans le cadre du projet Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres. Université du Québec à Trois-Rivières.

Transitions réussies vers les études supérieures UN DÉFI INTERORDRES
Propulsé par l'Université du Québec
UQTR Université du Québec à Trois-Rivières

CC BY NC ND